

SMGV de l'ICPE de Villeneuve-lès-Bouloc
Jeudi 19 février 2026 à 14h30
Salle du Conseil – Mairie de Villemur sur Tarn

Procès-verbal – Provisoire

L'an deux mille vingt-six, le 19 février à 14 heures 30, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical du SMGV de l'ICPE de Villeneuve-lès-Bouloc s'est réuni dans la salle du Conseil à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. DUMOULIN Jean-Marc, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 février 2026

Participants

Présents :

M. DUMOULIN Jean-Marc, M. ASTRUC Thierry, M. MAUREL Cédric, Mme GAYRAUD Isabelle, M. Riquet Alain, M. OF Jacques, Mme GOUSMAR Isabelle, M. BERTORELLO Pierre, M. PEYRAS Henri, M. LENORMAND Benjamin, M. POUYDEBAT Jean-Louis.

Absents / Excusés :

Mme LAVAL Carole, Mme ROUYER Bouchra, Mme GIBERT Janine, M. VERDEAU BORNE Sébastien, M. MEJA Frédéric, Mme DAUBET Anne-Laure, M. SARRAU Bertrand, M. BOUTRY Pascal.

Membres ayant donné pouvoir :

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle GAYRAUD

Membres en exercice - 19 | Membres présents - 11 | Pouvoirs - 00 | Membres absents – 08

La séance est ouverte par le président M. DUMOULIN Jean-Marc, qui déclare les membres du Conseil syndical désignés par leur collectivité, à 14h35

Rappel de l'Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

1. Compte de gestion 2025 ;
2. Compte Administratif 2025 ;
3. Affectation de Résultat 2025 ;
4. Participations 2026 ;
5. Budget primitif 2026.

Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Isabelle GAYRAUD

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 24-06-2026

1. Compte de gestion 2025 (DSMGV2026-005)

Annexe 1 « Finances » : Compte de gestion 2025

Monsieur le Président indique que le Compte Administratif est conforme au Compte de Gestion du Trésorier et propose de le voter.

Résultats budgétaires de l'exercice

43400 - SM GESTION ICPE VILLENEUVE -

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	40 000,00	743 664,00	783 664,00
Titres de recette émis (b)	1 752,60	486 260,17	488 012,77
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 752,60	486 260,17	488 012,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	40 000,00	743 664,00	783 664,00
Mandats émis (f)		405 957,53	405 957,53
Annulations de mandats (g)		82 242,08	82 242,08
Dépenses nettes (h = f - g)		323 715,45	323 715,45
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 752,60	162 544,72	164 297,32
(h - d) Déficit			

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°2025-009 en date du 09 avril 2025 portant adoption du budget primitif de l'exercice 2025 ;
Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes a été réalisée par le Trésorier et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- ➔ D'Approuver le compte de gestion 2025, tel que présenté et annexé.
- ➔ De Mandater M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision

Résultats du vote

Votants – 11	Pour – 11	Contre – 00	Abstention – 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

2. Compte Administratif 2025 (DSMGV 2026-006)

Annexe 2 « Finances » : Compte Administratif 2025

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'ordonnateur (en l'espèce le Président) doit se retirer au moment du vote.
Monsieur le Président quitte la salle suite à l'élection, à l'unanimité par le Conseil syndical de Monsieur OF, en qualité de Président de séance ceci afin de permettre au Comité syndical de procéder à la présentation et au vote du Compte Administratif.

Le compte administratif retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées par l'ordonnateur au cours de l'exercice civil.

Il doit présenter les mêmes résultats que la comptabilité tenue par le comptable public placé auprès de la Trésorerie, tels qu'ils sont retranscrits dans le compte de gestion.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 24-06-2026

COMPTE ADMINISTRATIF 2025				SM GESTION & VALORISATION DE L'ICPE DE VILLENEUVE-LES-BOULOC			
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES				DEPENSES			
	Mandats émis	Charges rattachées	TOTAL		Mandats émis	RAR	TOTAL
011 Charges à caractère général	208 480.96	72 595.00	281 075.96	10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0.00		0.00
012 Charges de personnel	12 890.64		12 890.64	13 Subventions d'investissement	0.00		0.00
014 Atténuations de produits	0.00		0.00	16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0.00		0.00
65 Autres charges de gestion courante	27 996.25		27 996.25	18 Compte de liaison : affectation	0.00		0.00
66 Charges financières	0.00	0.00	0.00	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00
67 Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	201 Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00
042 Amortissement des biens	1 752.60	0.00	1 752.60	21 Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00
				22 Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
				23 Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
				26 Particip. et créances rattachées à des particip.	0.00	0.00	0.00
				27 Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
				45.. Opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00
				3.. Stocks	0.00	0.00	0.00
Dépenses de fonctionnement - Total		251 120.45	72 595.00	Dépenses d'investissement - Total		0.00	0.00
Pour information - D 002 Déficit fonctionnement reporté de N-1		0.00		Pour information - D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0.00	
RECETTES				RECETTES			
	Titres émis	Opérations d'ordre	TOTAL		Titres émis	RAR	TOTAL
013 Atténuations de charges	0.00		0.00	13 Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00		0.00	16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0.00	0.00	0.00
73 Impôts et taxes	0.00		0.00	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
74 Dotations et participations	461 979.51		461 979.51	21 Immobilisations corporelles		0.00	0.00
75 Autres produits de gestion courante	24 225.42		24 225.42	10 Dotations, fonds divers et réserves FCTVA (sauf 1068)	0.00	0.00	0.00
76 Produits financiers	55.24	0.00	55.24	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 752.60		1 752.60
77 Produits Exceptionnels	0.00	0.00	0.00	27 Autres immobilisations financières		0.00	0.00
				021 Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00
				040 Amortissement des biens	0.00	0.00	0.00
Recettes fonctionnement - Total		486 260.17	0.00	Recettes investissement - Total		1 752.60	0.00
Pour information - R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		257 367.61		Pour information - R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		5 612.89	
FONCTIONNEMENT - RESULTAT EXERCICE 2025			162 544.72	INVESTISSEMENT - RESULTAT EXERCICE 2024			1 752.60
FONCTIONNEMENT - RESULTAT CUMULE			419 912.33	INVESTISSEMENT - RESULTAT CUMULE			7 365.49
RESULTAT POSITIF TOTAL CUMULE				427 277.82			

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2025-009 en date du 09 avril 2025 portant adoption du budget primitif de l'exercice 2025 ;

Vu la délibération n°2026-005 en date du 19 février 2026 portant approbation du compte de gestion 2025 ;

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes a été réalisée par le Trésorier et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- ➔ **D'Approuver** le compte administratif 2025, tel que présenté et annexé.
- ➔ **De Mandater** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision

Résultats du vote

Votants – 10

Pour – 10

Contre – 00

Abstention – 00

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 24-06-2026

3. Affectation de Résultat 2025 (DSMGV 2026-007)

Monsieur le Président rappelle que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 est de 162 544.72 € et propose de le garder en fonctionnement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	162 544.72
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	257 367.61
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	419 912.33
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	7 365.49
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H.	419 912.33
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	419 912.33
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2026-005 en date du 19 février 2026 portant approbation du compte de gestion 2025 ;

Vu la délibération n°2026-006 en date du 19 février 2026 portant adoption du compte administratif de l'exercice 2025.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- **D'Approuver** l'affectation du résultat 2025 comme présenté supra.
- **De Mandater** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Résultats du vote

Votants – 11

Pour – 11

Contre – 00

Abstention – 00

4. Participations 2026 (DSMGV 2026-008)

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 24-06-2026

Monsieur le Président rappelle que la participation 2025 était fixée à 6.50€ par habitant ce qui a représenté un total de 461 961.50€.

Afin de permettre de stabiliser le fonds de roulement du syndicat, permettant ainsi de faire face aux fluctuations de la pluviométrie et d'assurer la maintenance du matériel, le Président propose de maintenir la participation à 6.50€ par habitant le tableau de la population est actualisé avec les chiffres 2026 du BANATIC et recense 72 621 habitants.

La participation sera appelée trimestriellement.

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION ET DE VALORISATION
DE L'ICPE DE VILLENEUVE-LES-BOULOC**

Participations provisionnelles 2026 6.50 € par habitant

Cité de Communes VAL'AIGO	NBRE HAB.
BONDIGOUX	789
LA MAGDELAINE	1 276
LAYRAC	327
LE BORN	665
MIREPOIX	1 161
VILLEMATIER	1 157
VILLEMUR	6 424
TOTAL	11 799
	76 693.50 €

CC du FRONTONNAIS	NBRE HAB.
BOULOC	4 696
CASTELNAU	7 114
CEPET	2 418
FRONTON	6 801
GARGAS	794
ST-RUSTICE	447
ST-SAUVEUR	2 281
VACQUIERS	1 525
VILLAUDRIC	1 686
VILLENEUVE-L-B.	1 701
TOTAL	29 463
	191 509.50 €

CCC DU GIROU	NBRE HAB.
BAZUS	617
MONTJOIRE	1 268
VILLARIES	935
TOTAL	2 820
	18 330.00 €

CCC DU BELLEVUE	NBRE HAB.
LABASTIDE ST-S.	1 973
TOTAL	1 973
	12 824.50 €

COMMUNE DE ST JORY	8 756	56 914.00 €
--------------------	-------	-------------

COMMUNE DE BRUGUIERES	6 309	41 008.50 €
-----------------------	-------	-------------

COMMUNE DE GAGNAC	3 227	20 975.50 €
-------------------	-------	-------------

COMMUNE DE GRATENTOUR	4 995	32 467.50 €
-----------------------	-------	-------------

COMMUNE DE LESPINASSE	3 279	21 313.50 €
-----------------------	-------	-------------

72 621 472 036.50 €

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- **D'approuver** le tableau des participations 2026 tel que présenté supra
- **De Mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

Résultats Du Vote

Votants – 11 | Pour – 11 | Contre – 00 | Abstention – 00

5. Budget primitif 2026 (DSMGV 2026-009)

**Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 24-06-2026**

Annexe 3 « Finances » : Budget Primitif 2026

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2026 et rappelle qu'il est équilibré en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement et en section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2026

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)

SYNTHÈSE DU BUDGET (seuls les chap

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026-004 en date du 19 février 2026 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2026 ;

Vu la délibération n°2026-005 en date du 19 février 2026 portant approbation du compte de gestion 2025 ;

Vu la délibération n°2026-006 en date du 19 février 2026 portant approbation du compte administratif 2025 ;

Vu la délibération n°2026-007 en date du 19 février 2026 portant affectation du résultat de l'exercice 2025.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- ➔ **D'approuver** le budget primitif 2026 par chapitre en fonctionnement et en investissement, tel que présenté et annexé ;
- ➔ **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Résultats Du Vote

Votants – 11 | Pour – 11 | Contre – 00 | Abstention – 00

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 24-06-2026

Conseil Syndical SMGV de l'ICPE de Villeneuve-les-Bouloc

Questions diverses

DEBAT :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H45

N° DELIBERATION	OBJET DELIBERATION	RESULTAT DU VOTE
2026-005	Compte de gestion 2025	Approuvée
2026-006	Compte Administratif 2025	Approuvée
2026-007	Affectation de Résultat 2025	Approuvée
2026-008	Participations 2026	Approuvée
2026-009	Budget primitif 2026	Approuvée

Le présent procès-verbal, relatif aux délibérations du précédent conseil syndical est approuvé par le conseil syndical nouvellement installé.

Lu et approuvé,
Secrétaire de Séance,

Isabelle GAYRAUD

Lu et approuvé,
Le Président,

Jean-Marc DUMOULIN

**Secrétaire de séance désigné
Lors de la séance d'approbation**



Président en exercice

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 24-06-2026